

# RICHELIEU



**5 745**  
habitants



D'ici **2041**, la population totale s'accroîtra de **10 %**



Et celle âgée de 65 ans et plus de **23 %**



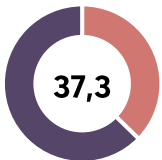
**2 415**  
ménages privés



Le nombre de ménages s'est accru de **10 %** depuis 2011

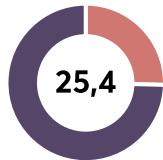
## Conditions démographiques et socioéconomiques

% de familles avec enfants<sup>1</sup>



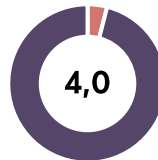
MRC = 40,5 %  
Qc = 38,8 %

% de familles monoparentales<sup>2</sup>



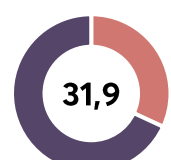
MRC = 25,1 %  
Qc = 24,6 %

% de personnes immigrantes<sup>3</sup>



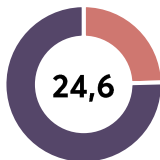
MRC = 3,1 %  
Qc = 14,6 %

% de ménages d'une personne



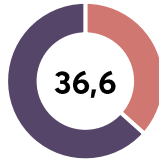
MRC = 28,9 %  
Qc = 35,1 %

% de personnes âgées de 65 ans et +



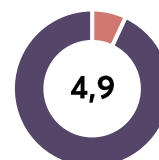
MRC = 19,0 %  
Qc = 20,6 %

% de personnes âgées de 75 ans et + vivant seules



MRC = 29,7 %  
Qc = 36,3 %

% de la population en situation de pauvreté<sup>4</sup>



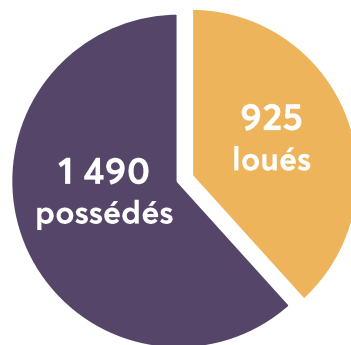
MRC = 4,1 %  
Qc = 6,4 %

### Revenu médian<sup>5</sup> des ménages

Tous les ménages	77 500 \$	(MRC = 78 000 \$) (Qc = 72 500 \$)
Ménages d'une personne	38 800 \$	
Familles monoparentales	66 000 \$	
Couples avec enfants	136 000 \$	
Couples sans enfants	88 000 \$	



2 415  
logements  
privés occupés



## Conditions de logement



38,3

% de ménages **locataires**

MRC = 30,6 %  
Qc = 39,9 %



22,6

% de **vieux logements**<sup>6</sup> locatifs

MRC = 34,5 %  
Qc = 42,8 %



2,2

% de logements locatifs de **taille insuffisante**<sup>7</sup>

MRC = 3,5 %  
Qc = 6,7 %



4,3

% de logements locatifs nécessitant des **réparations majeures**<sup>8</sup>

MRC = 4,8 %  
Qc = 7,2 %



13,3

% de ménages locataires ayant des **besoins impérieux**<sup>9</sup>

MRC = 7,8 %  
Qc = 11,9 %

## Frais de logement mensuels médians<sup>11</sup>



**Locataires 880 \$**

MRC = 765 \$ / Qc = 810 \$

**Propriétaires 1 240 \$**

MRC = 1 180 \$ / Qc = 1 070 \$

## Logement **inabordable**<sup>10</sup>



**Locataires**

**27,6 %**

MRC = 18,9 %  
Qc = 25,2 %



**Propriétaires**

**10,8 %**

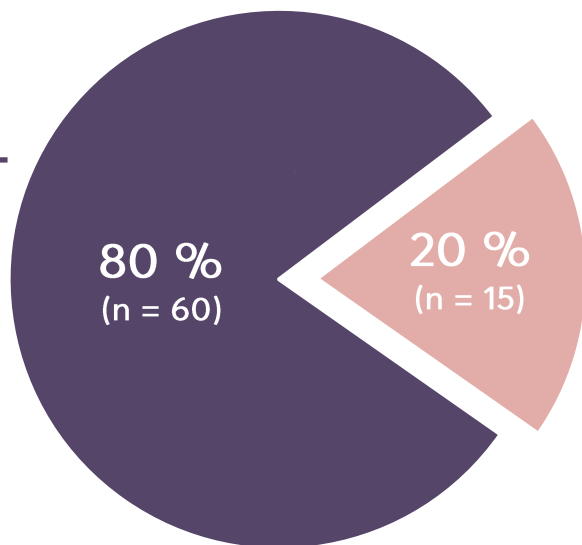
MRC = 9,2 %  
Qc = 10,0 %

- Forte proportion de locataires
- Frais de logement élevés
- Proportion élevée de ménages locataires
  - ✓ Vivant dans un logement inhaborable
  - ✓ Ayant des besoins impérieux en logement



## 75 logements sociaux et communautaires

- Offices d'habitation
- Coopératives
- OSBL



### Taux de pénétration

(Nombre de logements sociaux et communautaires pour 1 000 ménages)

31

Qc = 44

### Population desservie



100 %  
Aînés



0 %  
Familles



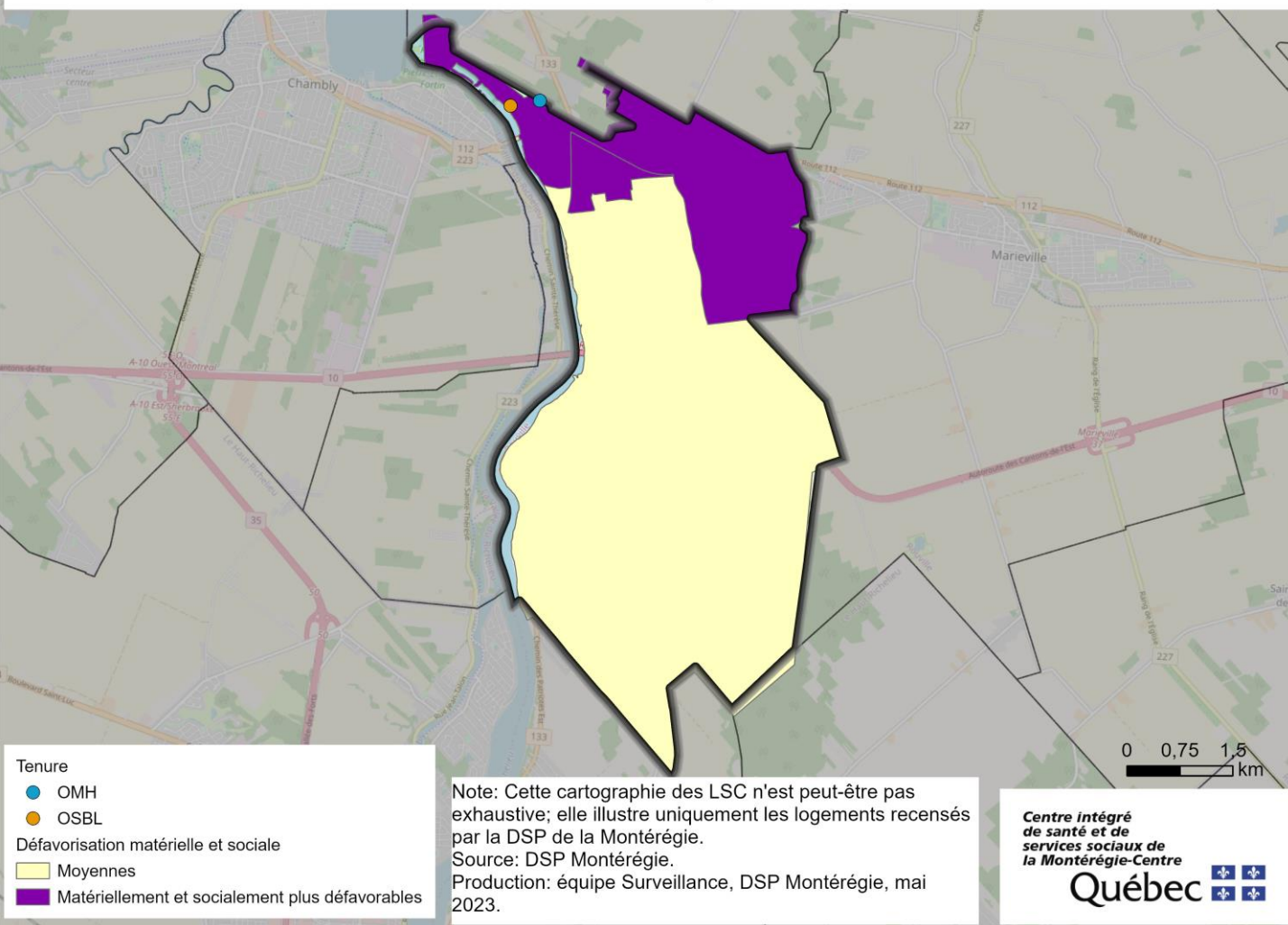
0 %  
Personnes seules



0 %  
Mixte

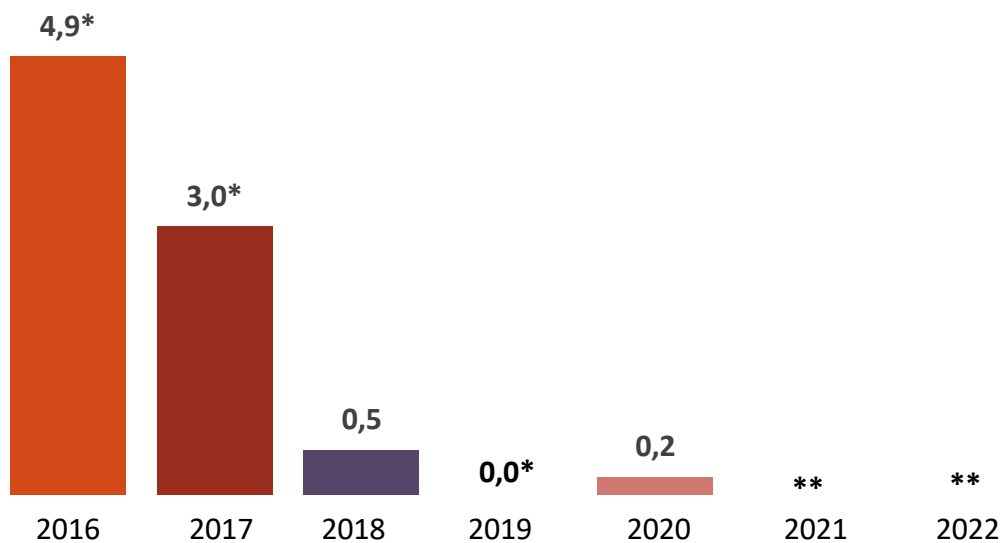
- Taux de pénétration du logement social inférieur à celui du Québec
- Quels sont les besoins?
  - ✓ Développer du logement pour les ménages à faibles revenus (% élevée de ménages locataires ayant des besoins impérieux en logement)
  - ✓ Développer du logement pour les familles et personne seules

## Localisation des logements sociaux et communautaires par tenure et indice de défavorisation matérielle et sociale, Richelieu



- La DSP de la Montérégie a recensé le parc du logement social et communautaire sur le territoire montérégien. Couplé à d'autres indicateurs (dans cet exemple-ci, l'indice de défavorisation matérielle et sociale) et dépendamment des objectifs poursuivis, cet outil cartographique permet de soutenir la décision en matière de développement d'unités ou de bonification de services en matière de logement

## Taux d'inoccupation des logements locatifs privés, 2016 à 2022



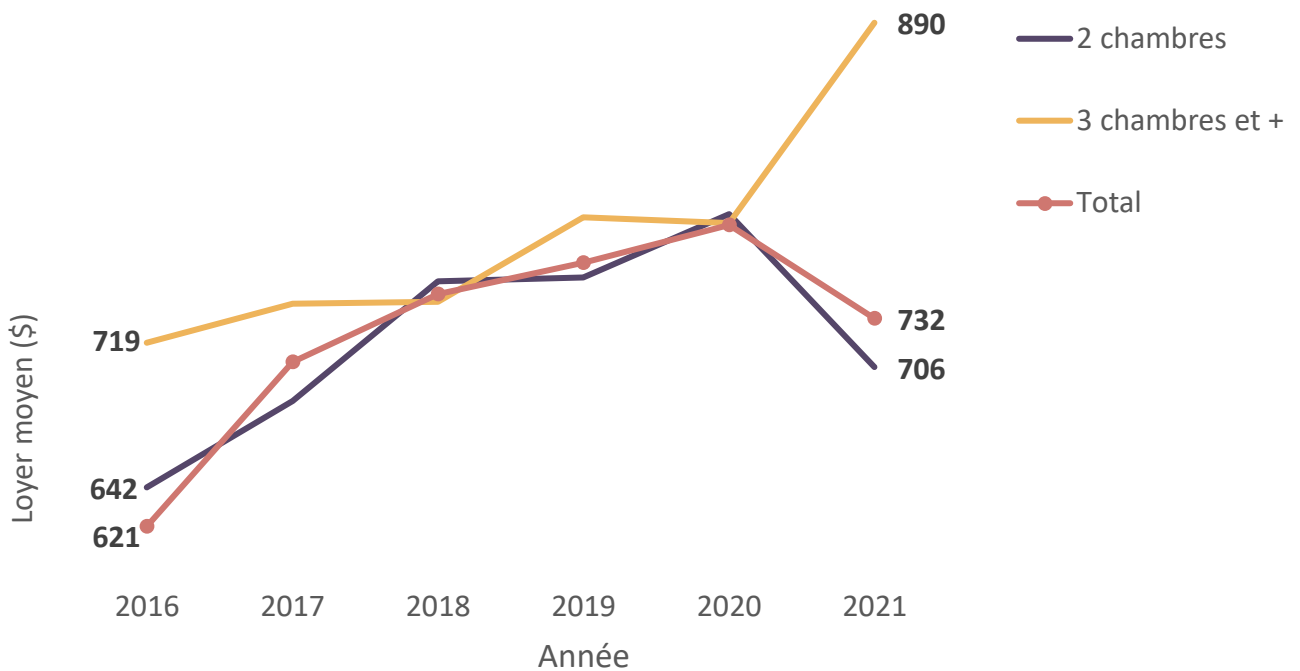
\* Estimation à utiliser avec prudence.

\*\* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

Source : SCHL (Enquête sur les logements locatifs).

- Le taux d'inoccupation des logements a décru pour se chiffer bien en deçà du point d'équilibre depuis 2018 (3 %).
  - ✓ Manque critique de logements disponibles
- Une analyse du potentiel de développement d'une offre diversifiée en logement selon les besoins de la population est souhaitable.

## Loyer moyen selon le nombre de chambres, 2016 à 2021



Note : les données pour les studios et les logements d'une chambre ne sont pas disponibles.  
Source : SCHL (Enquête sur les logements locatifs).

- Le loyer moyen total et celui des logements de 2 chambres ont diminué en 2021 alors que celui des logements de 3 chambres et plus ne cesse d'augmenter
  - ✓ Le loyer moyen des logements de 3 chambres et plus a augmenté de 24 % depuis 2016, ce qui accentue la pression sur les familles.

## Notes

---

1. Proportion de familles de recensement avec enfants de moins de 18 ans. On définit la famille de recensement comme suit: un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec ou moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants.
2. Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans.
3. Population née à l'extérieur du Canada (et non citoyens canadiens de naissance).
4. Population en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Il s'agit d'une mesure fondée sur le coût de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.
5. Revenu total (avant impôt) des ménages. Le revenu médian est le revenu qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont un revenu supérieur et l'autre moitié, un revenu inférieur.
6. Logements construits avant 1971.
7. Fondée sur la Norme national d'occupation (NNO) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un logement est de «taille insuffisante» s'il ne comporte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, selon le calcul prescrit par la NNO.
8. Logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.
9. On dit d'un ménage qu'il a des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.
10. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
11. Valeur des frais de logement mensuels qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont des frais de logement mensuels supérieurs et l'autre moitié, des frais de logement mensuels inférieurs.

## Sources

---

1. Statistique Canada, Recensement 2021.
2. Institut de la statistique du Québec, Estimations de population et Projections de population et de ménages.
3. Direction de santé publique de la Montérégie, Compilation des logements sociaux et communautaires.
4. SCHL, Enquête sur les logements locatifs, 2023.
5. SCHL, Mises en chantier et des achèvements, 2022.

## Production

---

Équipe Surveillance, DSP Montérégie, juin 2023.

